



**Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques
Section du Finistère**

4, Square Marc Sangnier CS92839
29228 BREST CEDEX 2
Téléphone : 02.98.80.59.12 - 06.78.56.61.04

fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr
Site Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/>

COMITE ACTION SOCIALE DU 28 AVRIL 2017

Compte rendu

Le CDAS du Finistère s'est réuni au Centre des Finances de Châteaulin en séance plénière le 28 avril 2017, sous la Présidence de Madame BOUVET.

L'ordre du jour était le suivant :

- *Approbation du procès verbal du CDAS du 15 décembre 2016,*
- *Orientations nationales de l'action sociale en 2017,*
- *Crédits d'actions locales 2017 pour le Finistère,*
- *Compte rendu du sondage action sociale,*
- *Point sur le conseil en économie sociale et familiale,*

Approbation du procès verbal du CDAS du 15/12/2016:

Le procès verbal du comité départemental de l'action sociale du 15 décembre 2016 a été approuvé à l'unanimité.

Les orientations de l'action sociale ministérielle 2017

Le Budget national d'action sociale 2017 :

Les crédits destinés aux politiques d'action sociale pour 2017 s'élèvent à 130 M€.

Les principaux postes budgétaires sont les suivants :

- La restauration : 64 M€
- Le tourisme social (vacances familles et colonies) : 25M€
- Le logement : 14M€
- Les crédits d'actions locales : 4,9M€
- L'aide à la parentalité : 4,9M€
- L'aide et secours aux personnes en difficulté : 3,7M€
- La protection sociale complémentaire : 4M€
- Les subventions aux associations socioculturelles : 6,8M€
- L'administration du réseau : 1,6M€

FO Finances avait pensé voir le pire avec le projet de loi de Finances 2016 qui a entériné le « casse du siècle » de – 30 M€ !! Or, force est de constater que ce budget 2017 basé sur les crédits réellement consommés en 2015 (139 M€) ne laisse présager ni amélioration, ni nouvelles prestations pour les agents et fait peser de lourdes craintes sur l'avenir de l'action sociale dans notre Ministère.

FO Finances regrette que ce budget national 2017, frappé d'austérité, ne puisse être amendé pour viser à son amélioration en adéquation avec les demandes des agents.

La restauration avec un budget de 64 M€, demeure le poste budgétaire le plus important ainsi qu'une priorité de l'action sociale.

Pour 2017, les plafonds d'harmonisation tarifaire restent fixés à 5,65 € par repas.

Pour tenir compte des conséquences de PPCR, la subvention interministérielle sera allouée jusqu'à l'indice 474 en 2017 et 480 en 2018. **FO Finances** avait ces derniers mois dénoncé les conséquences de PPCR et le caractère obsolète de l'indice 466, servant de plafond jusqu'alors à la subvention interministérielle.

Pour **FO Finances**, la restauration participe au bien être des agents et à leurs conditions de travail. Concernant les restaurants financiers nous restons attachés à la restauration collective, ainsi qu'à la défense des petites structures de restauration, dont la viabilité est bien souvent remise en cause pour des raisons strictement budgétaires par l'administration.

Après une année sans subvention, **l'ALPAF** est de nouveau doté d'un budget de 14M€, mais elle devra puiser dans ses réserves de Trésorerie et revoir ses objectifs de réservations de logements. **Nous dénonçons à nouveau le fait que l'ALPAF soit sanctionné pour sa bonne gestion l'obligeant à puiser dans ses réserves et à revoir ses objectifs de réservations de logement !**

L'aide à la Parentalité est diminuée de 160 000 €, baisse que le Ministère justifie par la mise en œuvre du CESU 6-12, alors qu'il faudra faire face à la hausse du coût des réservations en crèche dont le total (504) est maintenu.

L'enveloppe allouée aux **crédits d'actions sociales** est de 4,87 M€ et comme en 2016, les dotations sont établies en fonction des montants par bénéficiaires fixées en 2015 (36,82 € par enfant, 9,57 € par actif, 3,19 € par retraité).

Concernant **les moyens humains** pour maintenir l'action sociale au plus près des agents, les orientations 2017 prévoient le maintien de 520 agents tout en indiquant qu'il conviendra « *d'optimiser à l'occasion des départs, l'allocation des emplois entre départements...* ».

Pour **FO Finances** toute la vigilance s'impose pour défendre et préserver le réseau de l'action sociale !

Budget des actions locales pour 2017 dans le Finistère :

Le budget 2017 du Finistère est de 49 514€ en baisse de 2606 € par rapport à 2016.

Les postes budgétaires sont les suivants :

Arbre de Noël 2017 :

- Spectacle (base de 400 personnes) :	5449 €
- Location véhicule :	200 €
- Location vaisselle :	350 €
- Brioches et friandises pour le goûter :	1000 €
- Chèques cadeaux pour 380 enfants :	11 400 €
- Traiteur :	300 €

TOTAL : 18 699 €

Actions locales pour les actifs :

- Sortie Bréhat novembre 2017 :	1000 € (45 personnes maximum)
- Sortie week end Futuroscope :	9 000 € (105 personnes)
- Sortie Familles, 4 juin 2017 Golfe du Morbihan :	4 500 € (100 adultes,50 enfants)
- Baptême hélicoptère :	2 500 € (100 personnes, 25€/personne)
- Sortie spectacle Paris décembre 2017 :	4 000€ (50 participants, 50 €/personne)

TOTAL : 21 000 €

Action locale pour les retraités :

Sortie à la fête des fleurs : 3400 € (participation 20 € /personne)

Action pour les Ados :

Chèques lire : 6280 € (20/€ par enfant de 16 à 17 ans)

Consultation psychologue : 135 €

Compte rendu du sondage action sociale :

Fin 2016, les représentants au CDAS29 avaient participé à l'élaboration d'un projet d'enquête visant à appréhender le niveau d'information des collègues au regard des différentes actions sociales, et à recueillir leurs éventuelles attentes.

Si les résultats de cette enquête qui a porté sur environ 360 collègues, font état globalement d'une bonne connaissance des interventions d'action sociale, il est à noter que certaines actions notamment au titre de la solidarité (consultations psychologiques, conseil en économie social et familial) et de l'aide à la parentalité (CESU 0-6 ans et 6-12 ans, prêts étudiant ALPAF) souffrent d'un relatif déficit d'information.

En ce qui concerne le ressenti des personnels par rapport aux actions menées localement, le dynamisme de Daniel LECARDONNEL et de son équipe sont reconnus, les agents font par ailleurs état de leur attachement au maintien et au développement des initiatives locales de l'action sociale.

Intervention en économie sociale et familiale (CESF) :

En 2016 une convention avait été passée avec l'UDAF du Finistère pour la mise en place de consultations à caractère économique, sociale et familiale.

Ces interventions de conseil, peuvent prendre la forme d'un soutien et/ou d'un accompagnement pour les agents actifs et retraités, ayant des difficultés pour gérer leur budget (sur une période de trois à six mois).

Une consultation ponctuelle propose des conseils confidentiels, gratuits et personnalisés concernant la gestion budgétaire.

Des interventions collectives peuvent être aussi menées en partenariat avec l'assistance sociale, sous forme de conférence ou de forum (ces actions se feraient en dehors des heures fixes de travail). L'action de ces conseillères se fait dans la neutralité et la confidentialité.


Dans le cadre de ce dispositif, 2 personnes touchées par un contexte de surendettement ont pu bénéficier d'un accompagnement effectué par Madame KERNEIS, Conseillère en économie sociale et familiale.

Dans le cadre de la convention, les besoins avérés par ces interventions étaient de 850 €. Il est à noter qu'à compter de 2017 le Secrétariat Général du Ministère a décidé de prendre en charge les dépenses CESF à hauteur de 150 000 €.

Désormais et à compter de 2017, les CDAS n'intégreront plus ces prestations dans leurs crédits d'actions locales, ce qui était l'une des revendications de FO Finances de longue date.

La délégation F.O.- DGFIP29 en CHS-CT : Martine PROVOST-LEROUX (SIP Brest Iroise) , Christine DERVOET (DDFIP Brest).

FO FINANCES REAFFIRME SON ATTACHEMENT A UNE ACTION SOCIALE DE HAUT NIVEAU QUI REPONDE AUX ATTENTES DES AGENTS !

	BULLETIN d'ADHESION	
	NOM : _____	Prénom : _____
Grade : _____	Indice : _____	
Quotité travail : _____		
Affectation : _____		
Déclare vouloir adhérer au :		
Syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques		
Fait à _____	le _____	